

TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

Diplôme d'État - Niveau 4 (Bac)

Pour les : étudiants, apprentis, salariés, demandeurs d'emploi ou en VAE



VOS CONTACTS

Organisation de la formation

Secrétariat pédagogique : Isabelle Bernard

05 49 37 41 06

bernard.isabelle@irts-pc.eu

Admissions

05 49 37 13 12 ou 05 49 37 41 02

admissions@irts-pc.eu

VAE

vae@irts-pc.eu



Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap (après étude du dossier)

Référent Handicap : Tatiana ROUAN

06 34 99 28 85

crfh_poitiers@irts-pc.eu

INSCRIPTIONS

www.irts-nouvelle-aquitaine.org

Retrouvez toutes les informations sur la formation (calendriers d'inscription, règlements, tarifs) sur notre site internet.

Le cœur de métier des TISF se situe dans l'accompagnement et le soutien à la parentalité, au domicile des familles. Il contribue au développement de la vie familiale lors de circonstances particulières (grossesse pathologique, naissance, handicap d'un parent ou d'un enfant, difficultés sociales, décès etc.), en veillant à maintenir ou restaurer les relations parents/enfants.

Dans certains cas, il peut suppléer temporairement les parents lorsque ces derniers ne sont pas en mesure de répondre à l'ensemble des besoins de leurs enfants. Il peut intervenir dans le cadre de la protection de l'enfance lorsque des carences éducatives compromettent la sécurité physique et affective des mineurs.

Lorsque la garde de l'enfant est retirée aux parents, il peut être amené à participer aux visites en présence de tiers en assurant le bon déroulement de celles-ci.

A travers une approche pragmatique du quotidien, il soutient et met en œuvre des accompagnements visant l'autonomie des familles, mais également des personnes en situation de handicap ou en situation d'exclusion.

Ses capacités d'écoute et de discrétion lui permettent de « se faire accueillir » et de mobiliser les compétences des individus pour favoriser leur insertion au sens large.

Il conduit aussi bien des actions individuelles que collectives qui répondent aux difficultés des publics qu'il accompagne, dans le cadre d'un travail en équipe et en réseau. Son intervention de proximité le situe comme une interface entre les individus et les différents partenaires qui interviennent dans leurs situations.

Les aptitudes

- Grande capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation et des responsabilités
- Goût pour le relationnel
- Sens du travail en équipe
- Tact, patience et discrétion
- Savoir conserver ses distances

Lieux d'exercice

Ses interventions s'effectuent au domicile habituel ou de substitution de la famille ou de la personne aidée, dans son environnement proche ou en établissements sociaux et médicaux-sociaux.

Il est employé en grande majorité par les associations d'aide à domicile ou les établissements sociaux et médicaux-sociaux comme les structures d'accueil pour personnes en situation de handicap, résidences pour personnes âgées, centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), centre maternels foyers de l'enfance, etc.).

Possibilités d'évolution de carrière

- *En attente des informations légales à ce sujet*

TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

Diplôme d'État - Niveau 4 (Bac)

Pour les : étudiants, apprentis, salariés, demandeurs d'emploi ou en VAE



La formation

Durée de la formation : 2 000 h

- 950 h de formation théorique
- 1 050 h de formation pratique (30 semaines)

Objectifs et contenu

La finalité de la formation est d'obtenir le diplôme d'État de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (DETISF) en validant l'ensemble des compétences correspondantes.

Il faut donc acquérir les compétences des 3 Blocs de compétences suivants :

- BC1 : contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours 420 heures
- BC2 : accompagner le(s) parent(s)/futur(s) parent(s) dans l'exercice de la fonction parentale 380 heures
- BC3 : s'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours 150 heures

Approche pédagogique

Elle se caractérise par l'alternance entre le centre de formation et des lieux d'activité professionnelle et/ou stage intitulés sites qualifiants. Des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués, des travaux dirigés, des pratiques numériques et informatiques et des périodes de formation pratique sont dispensés.

Parcours commun avec la formation Moniteur Educateur sur les contenus des blocs de compétences 1 et 3.

Lieu de formation et durée :

La formation se déroule à Poitiers, sur une période de 18 à 24 mois maximum.

Tarifs :

A consulter sur notre site internet

Organisation de la formation pratique

Les 2 stages sont d'une durée cumulée de 30 semaines sur au moins deux sites qualifiants différents, dont 1 au domicile des personnes aidées. 16 semaines en première année et 14 semaines en deuxième année. Possibilité de 3 stages en fonction du projet du stagiaire.

Statut	Stage 1	Stage 2
Etudiant / stagiaire de la formation professionnelle	560h en site qualifiant	490h en site qualifiant
Personne en situation d'emploi	630h dans la structure employeur	420h hors structure employeur
Apprenti	700h dans la structure employeur	350h hors structure employeur

Allègements et dispenses

A l'entrée en formation, les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation antérieure et de leur expérience professionnelle.

Les candidats bénéficiant de dispenses réglementaires ou ayant validé certains blocs de compétences bénéficient d'un Programme individualisé de Formation. Il est possible de s'inscrire en formation pour un ou plusieurs Blocs de compétences. Nous contacter pour plus d'informations

L'examen

Pour valider chaque bloc de compétences, le candidat doit obtenir une note égale ou supérieure à 10/20. L'obtention de tous les blocs permet d'acquérir le DETISF.

- BC1 Présentation et soutenance d'une note de réflexion sur le processus de formation
- BC2 Présentation et soutenance orale d'un dossier de pratiques professionnelles rendant compte de la contribution du candidat au soutien dans l'exercice de la fonction parentale et analysant son positionnement professionnel
- BC3 Ecrit sur table autour d'une situation portant sur l'équipe et le partenariat.

L'ensemble des épreuves se déroulent en fin de 2^{ème} année en centre de formation pour les Blocs 1 et 3 et à la DREETS pour le bloc 2.

Les conditions d'accès à la formation

Prérequis

Pour se présenter aux épreuves d'admission aucun prérequis de diplôme ou d'expérience n'est exigé. La présentation aux admissions est subordonnée au dépôt d'un dossier auprès du centre de formation.

Sont admis de droit en formation à la suite du dépôt de leur dossier de candidature :

- 1 Les lauréats de l'Institut de l'engagement ;
- 2 Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation au sein d'établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- 3 Les candidats ayant déjà acquis un ou plusieurs domaines de compétences du diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale relevant des dispositions de l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale ;
- 4 Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme d'Etat de moniteur éducateur prévu par les dispositions de l'arrêté du 1^{er} juillet 2024.

A l'exception des candidats mentionnés ci-dessus, l'admission en formation est subordonnée au dépôt d'un dossier auprès de l'établissement de formation et à un entretien.

Cet entretien, d'une durée de trente minutes, est destiné à évaluer :

- la capacité du candidat à argumenter le choix de la formation visée, ses motivations et son choix d'orientation vers un métier dans une démarche suffisamment constructive et ouverte, prenant appui sur une base d'information/ documentation, ainsi que sur la connaissance et l'adhésion au Projet Pédagogique de l'Etablissement.
- sa capacité à se projeter dans une dynamique de travail d'équipe ou de partenariat,
- sa capacité à communiquer, son ouverture d'esprit.

Il est conduit à partir d'une note rédigée au préalable par le candidat.

Institut Régional du Travail Social

1 rue Georges Guynemer - BP 215 - 86005 Poitiers Cedex
05 49 37 60 00 - irts@irts-pc.eu

www.irts-nouvelle-aquitaine.org



MAJ 07/11/2024